

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D’AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le mercredi, 22 avril 2026 à l’hôtel de ville du même endroit, à 19h.

Cette séance du conseil est sous la présidence du maire, Richard St-Laurent.

Sont présents les conseillers(ères) :

Jean-Pierre Lelièvre	conseiller poste #2
Louise Landry	conseillère poste #4
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

Sont absents les conseillers(ères) :

Charles-Edmond Landry	conseiller poste #1
Samuel Boudreau	conseiller poste #3
Denis Richard	conseiller poste #5

Le directeur général et greffier-trésorier, Benoît Cabot, est présent.

110-04-2026 **1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Richard St-Laurent, déclare la séance ouverte à 19h et souhaite la bienvenue à tous.

111-04-2026 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Le maire, Richard St-Laurent, fait la lecture de l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 avril 2026, qui se lit comme suit :

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance extraordinaire
- 2. Lecture et adoption de l’ordre du jour
- 3. Présentation du rapport financier et du rapport du vérificateur 2024
- 4. Période de questions pour le public
- 5. Clôture de la séance
- 6. Levée de la séance

À la suite de cette lecture, il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) :

Que l’ordre du jour soit adopté.

112-04-2026 **3. CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, Richard St-Laurent, constate qu’il y a quorum. La séance peut être tenue.

113-04-2026 **4. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2024**

Monsieur Claude Bernard, auditeur indépendant de la firme MNP, fait la présentation du rapport financier de la municipalité pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2024. Monsieur Claude Bernard dépose également, tel que le prévoit la Loi, son rapport d’auditeur.

114-04-2026 **5. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L’ordre du jour étant épuisé, le maire, Richard St-Laurent, déclare la séance close.

115-04-2026 **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Lelièvre que la séance soit levée à 19h05.



Richard St-Laurent,
Maire



Benoît Cabot,
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Richard St-Laurent, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.